

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 22 mars 2012

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 15 mars 2012

Publié le 23 mars 2012

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 65

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 15

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. André GERVAIS	M. Alain LINGER
M. Pierre PRIBETICH	M. Alain MILLOT	M. Louis LAURENT
M. Jean ESMONIN	M. Benoît BORDAT	M. Roland PONSAA
M. Gilbert MENUT	M. Christophe BERTHIER	M. Michel ROTGER
Mme Colette POPARD	M. Philippe DELVALEE	M. François NOWOTNY
M. Rémi DETANG	Mme Anne DILLENSEGER	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Jean-Patrick MASSON	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Michel FORQUET
M. François DESEILLE	M. Georges MAGLICA	M. Claude PICARD
M. Patrick CHAPUIS	Mme Françoise TENENBAUM	M. Gaston FOUCHERES
M. Michel JULIEN	Mme Christine DURNERIN	M. Pierre PETITJEAN
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Elizabeth REVEL	M. Nicolas BOURNY
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Elisabeth BIOT	M. Jean-Philippe SCHMITT
Mme Catherine HERVIEU	Mme Nathalie KOENDERS	M. Philippe GUYARD
M. François-André ALLAERT	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Jean-Claude DOUHAIT	M. Alain MARCHAND	Mme Françoise EHRE
M. Jean-Paul HESSE	M. Mohammed IZIMER	M. Patrick BAUDEMMENT
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Myriam BERNARD	Mme Geneviève BILLAUT
M. Yves BERTELOOT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Murat BAYAM
M. Patrick MOREAU	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Michel BACHELARD
M. Dominique GRIMPRET	M. Jean-Yves PIAN	M. Philippe BELLEVILLE
M. Didier MARTIN	Mme Stéphanie MODDE	M. Gilles TRAHARD
M. Jean-Pierre SOUMIER		Mme Noëlle CABBILLARD.

Membres absents :

M. Jean-François DODET	M. José ALMEIDA pouvoir à M. Rémi DETANG
M. Rémi DELATTE	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Françoise TENENBAUM
	M. Gérard DUPIRE pouvoir à Mme Colette POPARD
	M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	Mme Nelly METGE pouvoir à Mme Myriam BERNARD
	Mme Christine MARTIN pouvoir à M. Alain MARCHAND
	Mme Hélène ROY pouvoir à M. Alain MILLOT
	M. Philippe CARBONNEL pouvoir à M. Patrick MOREAU
	M. Franck MELOTTE pouvoir à M. Alain LINGER
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
	Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. Michel BACHELARD
	M. Gilles MATHEY pouvoir à M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Université de Bourgogne - Divers Colloques - Demandes de subventions

1. ESIREM – Remise de diplômes – Gala – Exposcience - Colloque 2012 - Conférence « *les transports : innovation et déplacements verts* ».

Membre du polytechnicum de Bourgogne Franche-Comté, école publique d'ingénieurs de l'Université de Bourgogne, l'ESIREM a pour vocation de former des ingénieurs généralistes, qui se spécialisent en sciences des matériaux ou en informatique ou en électronique.

La valeur de l'enseignement de l'ESIREM est aujourd'hui reconnue et les diplômés de cette école constituent un vivier important pour les recrutements dans les grands groupes et PME, implantés en Bourgogne, et plus particulièrement sur le territoire de l'agglomération dijonnaise : ALCAN, AMORA, BERICAP, JTEKT, SAGEM, URGO...

Le colloque ESIREM-Entreprises 2012, qui s'est tenu à Dijon le 20 janvier 2012, a permis aux industriels, en contact avec l'école, de participer à une journée de conférences sur le thème : « les transports : innovation et déplacements verts ». Il implique autant les professionnels, les enseignants et les étudiants, et permettra de développer les relations entre l'ESIREM et le monde de l'entreprise. Dix intervenants, tous spécialistes dans leur domaine d'activités, ont présenté des conférences de haut niveau.

La communauté d'agglomération dijonnaise est sollicitée pour **une subvention de 2 500 €**, soit 5,5 % du budget global, qui s'élève à 45 350 €, dont 5 500 € pour l'organisation du colloque (voir ci-joint).

2. CREDESPO – Colloque « Paix et Constitutions »

Le Centre de Recherche et d'Etude en Droit et Science Politique de l'Université de Bourgogne organisera, les 20 et 21 septembre 2012, le colloque intitulé « Paix et Constitutions ».

L'idée selon laquelle la paix est autant l'affaire du droit constitutionnel que du droit international est ancienne. La Constitution étant la norme fondamentale de l'ordre interne de chaque Etat, il lui est possible d'intégrer cette dimension pacifique et de proclamer ce droit constitutionnel fondamental de l'homme à vivre en paix. C'est d'ailleurs un objectif proclamé par différents textes internationaux. L'objectif de ce colloque est de montrer en quoi et comment les Constitutions (et le droit constitutionnel) peuvent contribuer globalement à l'objectif de paix que l'on trouve formulé dans différents textes et normes du droit international.

Le colloque s'intégrera aux manifestations de la « Journée internationale de la Paix ».

Point d'orgue de ce colloque, une base de données en ligne sera créée, afin de proposer un corpus francophone des constitutions du monde entier.

Pour l'organisation du colloque « Paix et Constitutions », le CREDESPO sollicite de la communauté d'agglomération dijonnaise **une subvention d'un montant de 5 000 €**, soit 27,6 % du budget global, qui s'élève à 18 088 € (voir ci-joint). Il vous est proposé d'accorder **une subvention de 3 000 € au CREDESPO**.

3. LABORATOIRE CIMEOS - Colloque « Acteurs, auteurs, spectateurs ? Quelle place et quel(s) rôle(s) pour les individus et les groupes au sein des dispositifs et des processus communicationnels ? »

Dans le domaine de la communication scientifique, culturelle et organisationnelle, le laboratoire CIMEOS de l'Université de Bourgogne développe la problématique de l'accompagnement du changement social avec de nombreux partenaires (laboratoires de l'université avec le projet LabEx LipSTIC, Master pour les cadres de la Santé, collectivités territoriales et institutions culturelles,

gérontopôle, pôle de compétitivité Vitagora et entreprises).

Le CIMEOS organise, en collaboration avec Agrosup Dijon notamment, le colloque « *Acteurs, auteurs, spectateurs ? Quelle place et quel(s) rôle(s) pour les individus et les groupes au sein des dispositifs et des processus communicationnels ?* », les 21 et 22 novembre 2012, à Dijon. Les relations enseignant/apprenant, soignant/patient, publicitaire/consommateur, ... tous ces rôles et la place de chacun sont concernés par les effets individuels et collectifs, qui seront analysés et comparés dans ce colloque.

Ce colloque, avec appel à communications, espère une centaine de participants et une cinquantaine de contributions. Une présence internationale est attendue, grâce à l'Université du Québec à Montréal, l'Institut polytechnique de Porto et l'Université pédagogique de Cracovie.

Le laboratoire CIMEOS sollicite de la communauté d'agglomération dijonnaise **une subvention de 2 000 €**, soit 9,5 % du budget global de la manifestation, qui s'élève à 21 000 € (voir ci-joint),

4. LABORATOIRE de BIOCHIMIE METABOLIQUE et NUTRITIONNELLE – Colloque OPEM Dijon 2012

Après le succès des colloques précédents de « l'Open Peroxisome European Meeting » (OPEM), organisés à Leuven (Belgique) en 2006, puis à Lunteren (Hollande) en 2010, le laboratoire de Biochimie Métabolique et Nutritionnelle organise le prochain OPEM à Dijon, les 5 et 6 juillet 2012.

Cette manifestation rassemble, depuis 2006, plus de 150 jeunes chercheurs européens, travaillant sur différents aspects de la biologie du peroxysome et des maladies neuro-dégénératives (de nombreuses maladies fatales sont liées à des déficits de fonctionnement ou de la formation du peroxysome). Les congressistes sont, pour la plupart, soit en cours d'achèvement d'une thèse de doctorat, soit en stage post-doctoral dans des laboratoires de recherche français et étrangers, soit viennent d'obtenir un poste.

Cette manifestation originale contribue à la formation des jeunes chercheurs. Elle permet de :

- présenter leurs travaux, soit oralement, soit par affiche, devant un large public composé, notamment, de chercheurs de renom et de se valoriser auprès de la communauté scientifique ;
- résoudre facilement leurs problèmes expérimentaux avec des spécialistes invités ;
- élargir leur domaine de connaissance et de s'informer des progrès les plus récents au cours d'échanges avec des personnalités scientifiques ;
- faciliter les contacts avec des laboratoires d'accueil, des organismes de recherche nationaux et internationaux.

La communauté d'agglomération dijonnaise est sollicitée, pour financer ce colloque, pour **une subvention de 3 000 €**, soit 8,3 % du budget global, qui s'élève à 36 000 € (voir ci-joint).

5. INSERM – LABORATOIRE D'IMMUNOLOGIE ET IMMUNOTHERAPIE DES CANCERS DE L'EPHE – Colloque « First international Conference on Nitrosylation in Oncology and Immunology »

Le laboratoire d'immunologie et immunothérapie des cancers de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (EPHE), établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, a organisé les 2 et 3 février 2012, un congrès intitulé « First international Conference on Nitrosylation in Oncology and Immunology ».

Le sujet de recherche de ce laboratoire est le rôle de la nitrosylation dans la croissance tumorale, sujet tout à fait original auquel est associé Dijon dans l'esprit des scientifiques. C'est un sujet qui peut déboucher sur une thérapeutique.

Cet événement a réuni les chercheurs d'une bonne partie des laboratoires, qui dans le monde

travaillent sur la nitrosylation en cancérologie et en immunologie, de manière à ce qu'ils échangent leur expérience et leurs connaissances. Une centaine de conférenciers du monde entier a été accueillie.

L'EPHE sollicite la communauté d'agglomération dijonnaise pour une subvention de 1 000 €, soit 4,5 % du budget global de ce colloque (voir ci-joint).

En application de la convention UniversCités, et au vu des différents budgets prévisionnels présentés pour l'organisation de ces colloques, il est proposé d'accorder une participation financière de 11 500 € à l'Université de Bourgogne.

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** une subvention de 11 500 € à l'Université de Bourgogne, afin de financer les colloques énoncés ci-dessus ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.